



Le volontariat à l'international

Pourquoi ?

Les Services Civiques se déroulant à l'étranger sont très prisés par les jeunes. C'est en effet une occasion unique dans le parcours de chaque jeune de s'ouvrir à la rencontre et la diversité culturelle. **Or, ils ne représentent que 1,3% des missions de Service Civique actuellement !**

Le Service Civique à l'international fait ainsi l'objet de problématiques spécifiques : difficulté de contrôler la qualité des missions sur place, barrière de la langue, coût du voyage... **L'un des défis est de rendre le Service Civique à l'international accessible à tous les jeunes** : le profil des volontaires qui partent à l'international est ainsi plus diplômé et plus âgé que la moyenne des volontaires en France.

Le développement du Service Civique à l'international fait en outre partie des priorités identifiées par le Ministère de la Jeunesse et des Sports pour soutenir le développement du Service Civique.

Objectif :

L'AAP a pour objectif de soutenir la création de missions de Service Civique à l'étranger.

Ces missions devront être **fondées sur un partenariat équilibré, de long terme dans la mesure du possible, et se concentreront sur l'échange et la rencontre inter-culturelle**, plutôt que sur une assistance de court terme.

Pistes d'action

Une attention particulière sera portée aux projets :

- Faisant vivre les partenariats avec les zones de coopération partenaires de la Région et/ou dans le domaine de la francophonie ;
- Favorisant la réciprocité des missions à l'étranger.
- ...